

INITIATIVES PARLEMENTAIRES AVIS DE MOTION

LES PÊCHES

DEMANDE DE SUBVENTIONS À L'AMÉNAGEMENT D'INSTALLATIONS D'ENTREPOSAGE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe) propose:

Que la Chambre prie le gouvernement d'étudier l'opportunité de consentir des prêts et des subventions pour stimuler la construction et l'amélioration d'installations de pêche sur la côte de l'Atlantique, afin de favoriser l'assemblage et l'entreposage de toutes les espèces vendables de poisson.

—Monsieur l'Orateur, je présente cette motion aujourd'hui parce que je connais des pêcheurs de ma circonscription qui ont perdu inutilement leur gagne-pain, et je présume que les pêcheurs d'autres régions des provinces de l'Atlantique se trouvent dans une situation similaire. Ce qui m'a incité à présenter cette motion, c'est la situation qui existe dans ma circonscription, qui comprend quelque 250 milles de côte où se trouvent de nombreux petits villages de pêcheurs qui dépendent uniquement pour leur subsistance de la pêche côtière de la morue. Pendant la saison de la pêche à la morue, beaucoup d'autres espèces, notamment le flet, le maquereau, le hareng et le saumon se prennent dans les filets. Mais les usines de traitement sur lesquelles les pêcheurs doivent compter pour acheter leur poisson n'acceptent que la morue, de sorte qu'ils doivent rejeter les autres espèces, et perdre ainsi des revenus. Le long de la côte-ouest que je représente, il n'y a qu'une seule usine de traitement du poisson sur une distance de 200 milles, et pendant la saison cette usine ne peut traiter que la morue.

• (5.00 p.m.)

Dans une localité en particulier, la morue s'étant faite rare l'an dernier, les pêcheurs ont dû rejeter des milliers de livres de poisson que l'usine ne pouvait pas traiter. Paradoxalement, beaucoup de ces autres espèces valent beaucoup plus que la morue, et les pêcheurs ne pouvaient pas les vendre, parce que les entrepôts et les installations de réfrigération et de congélation manquaient pour qu'on puisse les conserver pour les vendre sur d'autres marchés. Beaucoup d'acheteurs de nos provinces seraient disposés à acheter d'autres espèces de poissons, mais ils ne sont pas toujours là au moment de la prise. Ils sont toutefois prêts à s'en occuper si les installations sont satisfaisantes. De concert avec le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral avance maintenant jusqu'à 90 p. 100 du coût d'un palangrier aux termes de son programme de construction de bateaux, et il saute aux yeux que les fonds de morue s'épuisent. Il faut, selon moi, lancer immédiatement un programme du même genre pour mettre des subventions ou des prêts à long terme analogues à la disposition de groupes de pêcheurs dans une localité, suivant un principe coopératif d'efforts personnels. Voilà qui leur permettrait de commercialiser les autres espèces de poissons par la construction de petits entrepôts munis d'installations de refroidissement et de réfrigération, pour maintenir le produit à la température voulue pour la vente sur le marché.

J'ai été à la Direction de l'expansion industrielle du ministère des Pêches et des Forêts et j'y ai vu des plans de ce genre d'installations que l'on pourrait construire

pour \$20,000 tout au plus. Mais dans le cadre d'une coopérative, il y aurait moyen, je pense, de les construire à bien meilleur compte. Dans les communautés où il existe déjà des échafauds communautaires du gouvernement, on pourrait aussi construire des installations de refroidissement ce qui offrirait aux pêcheurs de bien meilleures perspectives de revenu. J'ai découvert aussi en visitant des localités de pêcheurs que le gouvernement gaspille beaucoup d'argent dans l'adjudication des contrats de construction de quais et de brise-lames. On y gagnerait énormément si ce genre d'installation était construit pas les pêcheurs eux-mêmes sous la direction des ingénieurs du ministère des Travaux publics.

Le pêcheur terre-neuvien possède une aptitude innée et des connaissances transmises d'une génération à l'autre pour ce qui est de choisir l'emplacement et la façon de construire un brise-lame pour le bien de tous les intéressés. J'ai vu se perdre trop de centaines de milliers de dollars dans la construction, à des fins politiques, de quais et de brise-lames inutiles aux pêcheurs intéressés et à un prix trop élevé pour le contribuable.

Qu'il me soit permis de revenir à la prise d'autres espèces de poissons; grâce à l'initiative de la direction de l'expansion industrielle du ministère des Pêches, le frai de lompe a pris beaucoup de valeur et on a trouvé des marchés pour ce produit en Allemagne et dans d'autres pays. Grâce à cette direction du ministère, un acheteur allemand s'est rendu à Terre-Neuve et s'est engagé par contrat à acheter du frai de lompe qui, jusqu'ici, n'avait jamais eu de valeur, car ce produit peut rapporter au pêcheur plus du double de ce qu'il retire de la morue, mais encore une fois, le manque d'installations frigorifiques l'empêche de tirer profit de ce genre de produit et il perd ainsi une autre source de revenu.

Je suis au courant d'autres cas où les acheteurs de poisson ont dû refuser d'acheter du saumon du pêcheur dans son district à cause du manque de glace. Plus de cent hommes auraient été employés s'il y avait eu des installations pour l'entreposage du saumon et sa préparation pour le marché.

Le gouvernement a dépensé beaucoup d'argent pour trouver un nouveau produit, la mousse d'Irlande, qui ajoute au revenu des pêcheurs. Cependant, le marché s'est détérioré graduellement parce que des installations appropriées n'étaient pas disponibles. Le gouvernement, pour une raison ou pour une autre, ne veut pas se rendre compte qu'aux études et aux relevés doivent s'ajouter des installations pour qu'on puisse tirer quelque chose d'un produit.

Combien de fois à mes demandes pour des brise-lames et des quais, et pour du dragage, le ministère des Travaux publics m'a-t-il répondu que, vu la baisse des prises et du nombre des pêcheurs dans un certain district, une dépense de fonds ne pouvait être justifiée? Il ne se rend pas compte—ou il ne veut pas se rendre compte—que la baisse des prises et du nombre des pêcheurs est due, en premier lieu, au manque d'installations.

Il est temps de reconnaître l'initiative et le dévouement dont ont fait preuve nos pêcheurs à l'endroit d'une industrie qui représente le gagne-pain de ma province. En cette ère de progrès rapide dans les domaines de la science et de la technologie, tout ce qu'ils réclament c'est un peu d'orientation et d'aide. Ma motion recevra, j'en suis sûr, l'appui des fonctionnaires du ministère des